

Zoom sur l'accueil à caractère familial

Qu'entend-on par accueil à caractère familial?

Quelles sont les spécificités de ce mode d'accueil des enfants?

Qu'il s'agisse des SAEC (Services d'Accueillant(e)s d'Enfants Conventionné(e)s), des accueillant(e)s conventionné(e)s ou autonomes ou encore des formules de co-accueil, ce sont des professionnel(le)s qui accueillent de 1 à 4 enfants équivalents temps plein¹ s'ils/elles sont seul(e)s, jusqu'à 8 s'ils/elles travaillent en duo. L'accueil a lieu généralement au sein même de leur domicile ou dans un espace spécialement aménagé en nom propre ou par le biais d'une mise à disposition par la commune ou une association locale.

L'accueil familial en chiffres...

Dans la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'accueil à caractère familial, ce n'est pas moins de 2.757 accueillant(e)s conventionné(e)s et 712 accueillant(e)s autonomes, soit un total de 3.469 professionnel(le)s qui offrent 13.343 places²... Cela représente 35% du nombre total des places d'accueil disponibles au 31/12/2010.

Un cadre de travail familial...

L'accueil à caractère familial est apprécié par certaines familles. Comme l'enfant est souvent accueilli au sein même du domicile de l'accueillant(e), il y retrouve des repères «comme à la maison», parfois perçus comme plus personnalisés, plus proches de la vie de famille que dans les milieux d'accueil collectifs. Pour certains, c'est plus apaisant, plus rassurant. D'autres parents recourent à ce type d'accueil car le risque de contamination au niveau des maladies infantiles est réduit par rapport à celui rencontré en accueil de type collectif. Au sein de cette ambiance familiale, l'enfant peut être amené à rencontrer les propres enfants de l'accueillant(e), ainsi que son (sa) conjoint(e) ou d'autres proches. Tout enjeu pour l'accueillant(e) est de concilier sa posture professionnelle, en offrant un accueil de qualité à de jeunes enfants, tout en restant mère (ou père) et femme (ou homme), au sein de son foyer. L'exercice n'est pas simple, la prise de recul et l'attitude professionnelle sont nécessaires pour jongler harmonieusement avec les différents rôles.

Le métier d'accueillant(e)...

Comme l'enfant est accueilli par un(e) seul(e) accueillant(e), deux au plus, cela facilite une forme de continuité de l'accueil, dans un lien adulte-enfant plus individualisé, où la même personne s'occupe de lui tout au long de l'absence de ses parents. Accueilli au sein d'un petit groupe, l'enfant va pouvoir tisser des liens stables avec le même adulte de référence et quelques autres enfants, ce qui favorisera sa sécurité psychique et affective. Cependant, être accueilli par une seule personne présente également des difficultés lorsque l'accueillant(e) est indisponible (malade, en congé, voire en arrêt d'activité). Cela perturbe davantage les enfants accueillis et leurs familles que dans le cas d'un accueil collectif. Un autre milieu d'accueil doit être trouvé, souvent dans l'urgence. Si le suivi de l'accueil est assuré, les enfants doivent retrouver un équilibre, en retissant une relation de confiance et sécurisante. Ils doivent s'habituer à de nouvelles pratiques et trouver de nouveaux repères.

Le défi pour l'accueillant(e) est de veiller à la qualité de la dimension relationnelle avec chaque enfant, alors qu'il faut assumer seul(e) de longues heures d'accueil, le relais avec les parents qui déposent et viennent rechercher leurs enfants, sans parler de la préparation des repas, goûters et autres tâches ménagères ou administratives, utiles au bon fonctionnement du milieu d'accueil. Il convient néanmoins pour l'accueillant(e) de rester attentif(ve) à garder un équilibre personnel et familial, à fixer des limites quant aux heures de travail, en vue d'offrir un service de qualité aux enfants, ainsi qu'à leur famille.

L'accompagnement des pratiques...

Le travail plus indépendant est également une particularité de l'accueil familial. Les accueillant(e)s conventionné(e)s bénéficient du support des services³ auxquels ils/elles sont rattaché(e)s: projet pédagogique commun, aide logistique, interface avec les parents,...

Les Coordinatrices Accueil et les Agents Conseil veillent à soutenir les démarches professionnalisantes des services d'accueillant(e)s, pour les unes, et des accueillant(e)s autonomes, pour les autres. Les Conseillers pédagogiques et pédiatres de l'ONE apportent quant à eux des soutiens spécifiques, en lien avec la dynamique de projet ou selon certaines difficultés ou questionnements.

Le soutien dans l'élaboration du projet d'accueil ou lors de sa mise à jour, l'organisation ponctuelle d'échanges sur les pratiques, voire les propositions de formations continues, font partie du travail d'accompagnement des professionnels de l'accueil familial.

Enfin, les Fédérations représentatives du secteur de l'accueil de la petite enfance⁴ mettent en œuvre des actions favorisant le développement d'un réseau de professionnels, dont les préoccupations porteuses de réflexions visent à améliorer la qualité de l'accueil.

Une posture professionnelle...

Nous l'avons déjà évoqué, la posture professionnelle est un enjeu majeur des métiers de l'accueil de l'enfant. Il ne suffit pas d'avoir une expérience de parent, de grand frère ou de grande sœur pour assurer à l'enfant, en dehors de son cadre familial, un accueil de qualité. Il s'agit d'un métier de l'éducation, où les valeurs professionnelles et personnelles peuvent s'entrechoquer, a fortiori s'il est exercé au sein même du foyer de l'accueillant(e). Lorsqu'il (elle) fait le choix de ce métier, c'est parfois pour pouvoir lui(elle)-même, être plus disponible et présent à ses propres enfants. C'est souvent parce que la valeur première qu'il (elle) tient à défendre, c'est l'enfant. Comment concilier sa propre perception professionnelle mais aussi personnelle de l'éducation des enfants, avec celle parfois très différente du parent qui confie l'enfant ? Comment garantir un lien sain et transparent avec le parent, autour de l'enfant, tant dans les moments propices aux échanges que dans les moments plus difficiles ? Comment éviter toutes les formes de rivalité qui peuvent naître entre l'accueillant(e) qui s'occupe quotidiennement de l'enfant et les parents ?

Parce que c'est une réalité, l'accueillant(e) est seul(e) face aux parents et doit pouvoir gérer des situations parfois complexes dans les liens qui se tissent avec ces derniers. Il(elle) doit donc avoir une solide capacité à la fois de remise en question et de confiance en soi, pour faire face aux multiples interactions et situations parfois complexes qui peuvent naître de l'accueil des enfants au sein de leur propre domicile.

Oser la qualité!

L'accueil à caractère familial comporte de nombreux aspects, tous ne sont pas évoqués ici, ce qui démontre la complexité de cet accueil, ainsi que l'importance de reconnaître la nécessaire professionnalisation de ce secteur. Les accueillant(e)s autonomes et conventionné(e)s doivent bénéficier d'un encadrement, d'un soutien et d'une reconnaissance dans leurs pratiques quotidiennes, en vue, toujours dans l'intérêt supérieur de l'enfant, d'oser la qualité!

Ouvrages de référence:

- Accueillir le jeune enfant, un cadre de référence pour les professionnels, S. BOSSE-PLATIERE, A. DETHIER, C.FLEURY, N. LOUTRE-DU PASQUIER, éd. Eres, 2011
- Accueillir les tout-petits, oser la qualité, un référentiel psychopédagogique pour des milieux d'accueil de qualité, éd. ONE-Fonds Houtman, 2002. Ouvrage collectif.
- Les brochures «Repères pour des pratiques d'accueil de qualité», éditées par l'ONE.

Valérie DEVIS
Directrice psychopédagogique,
En collaboration avec les Agents Conseil